

Réf: Dossier N° 075136

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YANIRA VOYAGE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE ROND POINT
SAINT VIATEUR, Lot 216, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YANIRA VOYAGE »

Objet :

- VENTE DE BILLET D'AVION
- TRANSACTION D'ARGENT
- DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE ROND POINT SAINT VIATEUR, Lot 216, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mlle BAKAYOKO FATIM NOGOLAMA BLANDINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00645 du 07/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04211/GTCA/RC/2022 du 07/02/2022

